

# Procès-Verbal

DATE DE  
CONVOCATION :

14 mai 2019

DATE  
D’AFFICHAGE :

25 mai 2019

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

En exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 08

L’an deux mille dix-neuf, le lundi vingt mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en mairie sous la présidence de M. Jean-Marie CHAVAL.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Jean-Marie CHAVAL, M. Pierre MONTHEIL, M. Christophe CHAILLOU, M. Christophe CATHUS, M. Jean-Claude MELCHIORI, Mme Roseline GRAZZI, Mme Brigitte FAURE, Mme Brigitte ROUSSEAU.

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme Christelle MORAS, M. Sylvain BAUNAT, M. Jean-Michel BZDZINCK

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

M. Christophe CHAILLOU, 1<sup>er</sup> Adjoint

---

## APPEL ET VALIDATION DU QUORUM

M. le Maire accueille les participants.  
Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h30.

## DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

M. Christophe CHAILLOU est désigné secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES**

2019-001 – DEVIS POUR LA POSE D'UNE BORNE INCENDIE SUR LE RESEAU D'IRRIGATION DANS LE BOURG

2019-002 – MARCHE DE TRAVAUX PAR LA CCBDP (GOUDRONAGE/ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES COMMUNALES)

2019-003 – SYGED – EMPLACEMENT DES NOUVEAUX CONTAINERS (TAXE INCITATIVE)

2019-004 – DEVIS POUR LE PROJET D'ACHAT D'UNE BANQUE AUX NORMES HANDICAPÉS POUR LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2019-005 – PARTICIPATION A L'ASSURANCE PERSONNEL MNT PAR LA COMMUNE

2019-006 – DELIBERATION CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DU SDIS 24 AUX CONTROLES PERIODIQUES DES POINTS D'EAU D'INCENDIE (P.E.I).

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES**

2019-001 – DEVIS POUR LA POSE D'UNE BORNE INCENDIE SUR LE RESEAU D'IRRIGATION DANS LE BOURG

***Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL***

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal le devis pour le projet de la pose d'une borne incendie sur le réseau d'irrigation dans le bourg.

Le devis de M. LAMOTHE Florian s'élevant à 2 702 € TTC

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres approuvent le devis de M. LAMOTHE Florian pour un montant de 2 702 €**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES**

2019-002 – MARCHE DE TRAVAUX PAR LA CCBDP (GOUDRONAGE/ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES COMMUNALES)

***Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL***

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le marché de travaux de goudronnage proposé par la CCBDP. Ceux-ci seront réalisés aux emplacements suivants :

- Chemin communal en allant chez M. JANILLON
- Chemin communal à Auriac menant chez Mme DONDARD
- Reprise à la Combe de la Meule jusqu'à la route de la Brande
- La VC n°402 sur 380 mètres
- La Croix du guide
- Le chemin rural de Lasplace
- Le CR 301 (les Layques) 37 mètres
- Reprise des caniveaux à la Rive basse devant chez M. ROCQ

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres approuvent ce marché de travaux.**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES**

2019-003 – SYGED – EMBLACEMENT DES NOUVEAUX CONTAINERS (TAXE INCITATIVE)

*Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL*

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal que les emplacements des nouveaux containers pour la taxe incitative ne changeront pas de place. (Stade, cimetièrre et en supplément au croisement de la route du Buisson et de Cadouin)

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres approuvent ce projet.**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES**

2019-004 – DEVIS POUR LE PROJET D'ACHAT D'UNE BANQUE AUX NORMES HANDICAPÉS POUR LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

*Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL*

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le devis pour l'achat de la banque aux normes handicapés pour le secrétariat de la mairie

Le devis de la Société BUROLIKE est de 3 861.98 € TTC

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres approuvent ce devis.**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2019-005 – PARTICIPATION A L'ASSURANCE PERSONNEL MNT PAR LA COMMUNE

*Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL*

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la plaquette d'information donnée par la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) concernant la participation de la commune à l'assurance personnelle pour le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie d'un agent.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres décide de revoir le projet au prochain conseil municipal.**

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-006 – DELIBERATION CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DU SDIS 24 AUX CONTROLES PERIODIQUES DES POINTS D'EAU D'INCENDIE (P.E.I).

***Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL***

Afin de formaliser la participation du SDIS 24 à la réalisation des contrôles techniques périodiques destinés à évaluer les capacités des Points d'Eau Incendie (P.E.I) de la commune de Calès, Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal présents, la convention relative à la participation du SDIS 24 à ces contrôles P.E.I. et à l'élaboration des Règlements Intercommunaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

- La participation aux frais pour le service au contrôle technique de débit/pression est de 20 € par Point d'Eau Incendie (P.E.I)
- Pour l'élaboration du schéma communal de défense contre l'incendie, la prestation est de 15 € par PEI.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres approuve cette convention et charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces relatives à celle-ci.**